



ANRN 2019 :

« L'adaptation des territoires pour une société résiliente »

Montpellier, 25 et 26 mars 2019

Les ateliers

Restitution préparée par l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN)





Les Ateliers constituent le cœur des ANRN. Ils ont donc été l'objet d'une préparation attentive. Six thèmes en accord avec le fil conducteur des assises ont été retenus. Pour assurer la plus large participation possible, chaque thème a été traité simultanément dans deux ateliers l'après-midi du 25 mars. Chaque atelier a été animé par un pilote associé à un copilote venant de l'AFPCN ou du CEREMA, organismes ayant suivi la préparation des débats depuis le mois de mars 2018. Ainsi, chaque atelier disposait d'un guide pour mener les débats et d'une grille de restitution. Ce sont ces grilles de restitution qui sont données ci-dessous.

RESTITUTION DES ATELIERS

ATELIER 1 - SYNERGIES AMENAGEMENT, PREVENTION DES INONDATIONS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Pilotes de l'atelier : Stéphanie Bidault (CEPRI) et Catherine Gremillet (ANEB - AFEPTB)

Copilotes de l'atelier : Yann Deniaud (CEREMA) et Régis Thépot (AFPCN)

Réfèrent scientifique de l'atelier : Magalie Reghezza (AFPCN)

Portes paroles lors des restitutions en plénière : Marie-France Beaufilets (CEPRI) et Bernard Lenglet (ANEB - AFEPTB)

Lors de cet atelier, les participants ont été répartis en 2 sous ateliers de thématiques et de fonctionnement identiques et ont été invités à répondre à 4 questions durant cet après-midi de concertation, soit une question pendant la 1^{ère} partie de l'atelier pour effectuer une analyse globale du sujet :

- *Quels sont les facteurs de réussite pour mener en synergie les politiques de prévention des inondations, celles liées à la gestion des milieux aquatiques et les politiques d'aménagement du territoire, en conciliant objectifs de court terme et de moyen et long terme, pour une résilience globale des territoires face aux phénomènes d'inondation/submersion ?*

Et 3 autres questions pour proposer des solutions concrètes :

- *Quels outils de planification et de gouvernance ?*
- *Quels outils financiers, réglementaires, et techniques ?*
- *Quelles actions concrètes menées par l'ensemble des parties prenantes (y compris les aménageurs) ?*



ATELIER 2 - PLACE DES ACTEURS ECONOMIQUES DANS LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS

Pilotes de l'atelier : Frédéric Henry (AQC) et Thierry Gonzalez (AFD)
Copilotes de l'atelier : Gwenaël Jouannic (CEREMA), et Philippe Garnier (AFPCN)
Réfèrent scientifique de l'atelier : Philippe Garnier (AFPCN)

Lors de cet atelier, les différentes ruches ont été réparties en 2 sous ateliers (A et B) de thématiques et de fonctionnement identiques. Les participants à l'atelier ont été invités à répondre à 4 questions durant cet après-midi de concertation, soit une question pendant la 1^{ère} partie de l'atelier pour effectuer une analyse globale du sujet :

- *Quels sont les facteurs de réussite et leviers pour améliorer la résilience du cadre bâti aux risques naturels et changement climatique ?*

Et 3 autres questions pendant la 2^{ème} partie de séance pour proposer des solutions concrètes :

- *Comment appliquer les règles et les textes existants sur chaque opération de construction, rénovation et réparation ? Comment faire en sorte que ces textes et règles soient applicables, adaptés et adoptés par les principaux concernés ? Quels sont les freins à l'application et à l'applicabilité des règles ? Y-at-il des aléas non pris en compte dans le corpus technique ?*
- *Comment prioriser par rapport aux aléas naturels, en tenant compte de leur fréquence, intensité, « effet domino » et de leur gravité actuelle et futures ? Comment gérer le multi-aléas ?*
- *Comment mieux faire collaborer les différents acteurs de la production du cadre bâti et les parties prenantes, afin de réduire la vulnérabilité des bâtiments aux aléas naturels et changement climatique ? Comment développer une véritable culture du risque ? Comment sensibiliser les maîtres d'ouvrage au coût global et les acteurs publics au coût sociétal ?*

PREMIERE PARTIE

« Quels sont les facteurs de réussite et leviers pour améliorer la résilience du cadre bâti aux risques naturels et changement climatique ? »

- Importance de simplifier et de vulgariser les règles et y introduire de la souplesse et de l'adaptabilité (trop d'interlocuteurs, trop de textes, manque de pédagogie)
- Renforcer les contrôles au sens large (technique et réglementaires) via un poste à temps plein de contrôleur des travaux par exemple, et appliquer des sanctions si besoin
- Renforcer et systématiser les consultations de diverses parties prenantes pour les documents sur les risques. Exemple : avoir l'avis consultatif des pompiers pour les PLU des Bouches du Rhône
- Proposition de créer des référents du risque pour aiguiller les projets
- Renforcer l'animation du monde de la construction avec la mise en réseau et la création de groupe de travail
- Promouvoir la culture du risque auprès de la population et des professionnels du bâtiment (architecte, maître d'œuvre et d'ouvrage, entreprise du bâti, élus, ...)
- Promouvoir des mesures incitatives (crédit d'impôts, système de bonus / malus) et améliorer les subventions pour la prise en compte des risques dans la rénovation des bâtiments existants
- Importance d'établir les diagnostics avec les usagers



- Avoir un plan de financement global de réduction de la vulnérabilité
- Réaliser davantage de communication auprès de la population et des parties prenantes pour une meilleure efficacité des mesures
- Disposer d'information plus fine et actualisée sur les aléas lors de l'achat d'un bien
- Importance d'avoir une vision multi regards sur un projet d'urbanisme via des experts et des usagers par exemple
- Disposer d'étiquette « performance bâtiments » qui prendrait en compte les aléas et la vulnérabilité
- Promouvoir l'intégration du risque dans le cout de durée de vie du bâtiment
- Importance de prendre aussi en compte les aléas tels que les tsunamis, la grêle, les ruissellements, ou les feux de forêts...
- Possibilité de décider de ne pas reconstruire au même endroit dans un souci de résilience du territoire
- Faire participer l'habitant à la phase d'adaptation de son logement
- Intégrer les assureurs dans les dispositifs de prévention (informations sur le risque par l'assureur, rappel du règlement, prime d'assurance conditionnée à l'exposition et remboursement conditionné à la réalisation de travaux plus résilients)
- Importance de réfléchir au-delà de la parcelle du bâti concerné pour avoir une approche globale et pluridisciplinaire à l'échelle du quartier
- Difficulté d'agir sur de l'ancien bâti pour le risque séisme
- Nécessité d'avoir des diagnostics (inondation par exemple) en amont des constructions pour pouvoir faire évoluer les normes (bâtiment amphibie, ou sur pilotis), même s'il n'est pas possible de tout anticiper
- Importance d'avoir un système d'alerte efficient et des zones de refuge (bâtiment d'évacuation ou pièce sûre dans l'habitation) en cas de catastrophe
- Promouvoir le reboisement pour limiter les glissements de terrain, et atténuer les effets du changement climatique
- Se servir de l'innovation comme levier de réduction des vulnérabilités du bâti
- Améliorer le système de subventions / financement en valorisant l'investissement des particuliers et en les sensibilisant aux aléas et aux différents de mitigation existants
- Créer des espaces refuge communs / quartier refuge en Outre-Mer
- Utiliser des techniques naturelles fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique
- Importance de la recherche de matériaux innovants
- Mieux connaître le territoire et ses vulnérabilités
- Importance de travailler avec une chaîne de compétence et d'équipes multidisciplinaires dès la conception du projet

DEUXIEME PARTIE

« Comment appliquer les règles et les textes existants sur chaque opération de construction, rénovation et réparation ? Comment faire en sorte que ces textes et règles soient applicables, adaptés et adoptés par les principaux concernés ? Quels sont les freins à l'application et à l'applicabilité des règles ? Y a-t-il des aléas non pris en compte dans le corpus technique ? »

- Mieux connaître les règles et les textes en disposant d'un inventaire exhaustif (document de synthèse qui pourrait servir de support et regrouper tout ce qu'il y a en vigueur)
- Distinguer les constructions neuves des réhabilitations
- Importance de la concertation entre les différentes parties prenantes (associations, CCI, chambre agricole, habitants du territoire...)
- Adapter les règles au territoire pour y intégrer par exemple les constructions informelles (hors cadre réglementaire mais qui sont parfois de bon sens)



- Faire des efforts de pédagogie et de sensibilisation par les experts auprès des habitants et des constructeurs avec pour objectif de faire percevoir le bénéfice pour l'utilisateur (informer, éduquer, convaincre, accepter et gérer les risques)
- Nécessité de faire des ateliers d'échanges entre territoires (création de réseau et de partage d'expertise)
- Faire des retours d'expérience sur les incohérences existantes dans les règlements pour pouvoir les corriger et favoriser la pertinence et la co-construction des règles
- Rendre les études des sols obligatoires pour les constructions individuelles
- Mettre en place des contrôles lors des constructions avec obligations de corriger les lacunes constatées
- Mettre en place un accompagnement technique pour mieux construire et appliquer la réglementation
- Les professionnels formés pourraient disposer d'un label d'accompagnement avec des mesures incitatives pour passer par eux
- Valoriser la mise en place des règles pour chaque acteur (bénéfice réciproque)

Difficultés rencontrées sur le terrain :

- Manque de connaissances de règles par tous les acteurs (complexité, multiplicité, acceptabilité et contradictions de certaines normes thermiques et sismiques par exemple)
- Superposition des normes (exemple : PMR / Risque inondations) et peur de la judiciarisation (un risque de contentieux freine la flexibilité et l'intégration de l'innovation)
- Durée trop longue des concertations qui retarde la mise en place des projets
- Coût économique et humains de certaines démarches
- Recherche déséquilibrée d'économies au lieu de raisonner en coût global sur un bâtiment qui va durer 100 ans (moins disant du moment)
- Importance de l'IAL (information des acquéreurs et locataires) mais problème de communication efficace de cette information
- Responsabilité « qualité » difficile à mettre en place
- Manque d'accompagnement existant (acteurs non identifiés et non sensibilisés)
- Déséquilibre des temps impartis : plusieurs années pour le terrain, quelques semaines pour finaliser les projets
- Insuffisance d'informations des acteurs sur les risques naturels et des règles de prévention correspondantes

« Comment prioriser par rapport aux aléas naturels, en tenant compte de leur fréquence, intensité, « effet domino » et de leur gravité actuelle et futures ? Comment gérer le multi-aléas ? »

- L'humain et sa sécurité doivent être au cœur des priorités
- Prendre en compte la vulnérabilité systémique du territoire
- Avoir une cartographie dynamique multi aléas afin de pouvoir intégrer l'effet domino sur le territoire et le temps de retour à la normale
- Les risques futurs ne sont souvent pas intégrés aux plans ou aux cartographies tant qu'ils ne se sont pas produits
- Certains aléas ne sont pas pris en compte (érosion, grêle)
- Revoir l'échelle de gradation des aléas dans les PPR multirisques : une zone pouvant faire face à 2 aléas moyen doit-elle être considérée comme une zone d'aléa fort ? cela pourrait permettre d'avoir une gradation de la constructibilité et donc la mise en application de règles sur la résilience
- Ne pas reconstruire à l'identique
- Avoir une approche globale puis au cas par cas en cas d'effet domino ou de conflits
- Importance de prendre en compte les futurs effets du changement climatique



« Comment mieux faire collaborer les différents acteurs de la production du cadre bâti et les parties prenantes, afin de réduire la vulnérabilité des bâtiments aux aléas naturels et changement climatique ? Comment développer une véritable culture du risque ? Comment sensibiliser les maîtres d’ouvrage au coût global et les acteurs publics au coût sociétal ? »

- Importance de la sensibilisation et de la formation
- Former et associer les constructeurs et les architectes aux aléas et à la réduction de la vulnérabilité
- Nécessité d’avoir des formations et des rencontres communes entre les différents acteurs
- Importance de collaborer et de parler le même langage
- Disposer d’un carnet de santé du bâtiment
- Importance d’identifier des supports de collaboration adaptés sur le long terme, multiforme (guides, espaces participatifs, directs, interactifs), et avec des lieux de réunions divers (cas concrets et visites de sites)
- S’appuyer sur les PCS comme outils de travail multi acteurs (définition des problématiques et réponse opérationnelle)

ATELIER 3 - SE PREPARER A LA GESTION DU POST EVENEMENT

Pilotes de l’atelier : Emmanuel Viallet (AFPS) et Roland Nussbaum (MRN)

Copilotes de l’atelier : Anne Chanal (CEREMA), Christian Sanchidrian (UNALCI) et Maryse Vercoutère (AFPCN)

Réfèrent scientifique de l’atelier : Maud Deves (AFPCN)

Lors de cet atelier, les participants ont été répartis en 2 sous ateliers, et selon les 6 spécificités suivantes afin de traiter un éventail varié de thématiques :

- Diagnostic urgence
- Déchets et pollution
- Solidarité des territoires
- Reconstruction et recomposition territoriale
- Retour d’Expérience (REX)
- Impacts sanitaires et sociaux

Les participants à l’atelier ont été invités à répondre à 4 questions durant cet après-midi de concertation, soit une question pendant la 1^{ère} partie de l’atelier pour effectuer une analyse globale du sujet :

- *Quels sont les facteurs de réussite pour préparer et anticiper un relèvement rapide après la crise et disposer d’une plus grande adaptation à d’éventuelles catastrophes futures ?*

Et 3 autres questions pour proposer des solutions concrètes :

- *Comment partager les enseignements des événements passés et appliquer les bonnes pratiques ?*
- *Comment mieux préparer l’après-crise ?*
- *Quelles seraient les actions à mettre en œuvre pour chaque temporalité et – selon les catégories d’acteurs, pour l’individu et la collectivité ?*

PREMIERE PARTIE

« Quels sont les facteurs de réussite pour préparer et anticiper un relèvement rapide après la crise et disposer d’une plus grande adaptation à d’éventuelles catastrophes futures ? »

[Ruches « diagnostic d’urgence »](#)



Une bonne organisation favorise une bonne résolution de la crise, aussi, il est important de :

- Pour pouvoir être réactif, avoir identifier tous les risques du territoire, les différentes vulnérabilités, l'historique des catastrophes, et les dispositifs locaux existants et manquants, et disposer d'un tableau qui énumère les dommages qui se sont produits (personne affectée, dégâts et solutions qui pourraient être apportées et selon quelle temporalité)
- Revoir les systèmes d'alerte en place et de sensibiliser la population a leur signification
- En priorité réagir sur ce qui touche aux personnes (évacuation, relogement, ou anticipation des besoins d'une prison par exemple)
- Identifier et sécuriser les infrastructures clés et stratégiques en cas de crise
- Savoir comment la crise impacte un territoire afin de pouvoir mesurer l'ensemble des points qui peuvent rendre un territoire vulnérable en situation de post crise.
- Une fois le travail d'identification des actions possibles réalisées, il est nécessaire de construire un dispositif partagé au sein des communes, en lien avec les services de secours
- Importance de la sensibilisation de la population sur son territoire pour partager la même vision de la crise et trouver les solutions ensemble
- Importance de partager la mémoire de la crise via des photos, des cartes postales et des témoignages pour faire grandir la culture du risque

Ruches « déchets et pollution »

Avant et pendant la crise, il est essentiel de :

- Faire plusieurs types d'inventaire tels que la typologie des déchets, les zones de stockage...
- Ne pas autoriser les usines à être dans des zones inondables et encourager la relocalisation de ces industries et des stations d'épuration pour permettre d'atténuer leur vulnérabilité
- Prévoir une zone sécurisée et non inondables pour l'entreposage des déchets
- Identifier et disposer de compétences nécessaires, notamment pour les déchets putrescibles, cadavres
- Intégrer cette thématique dans les outils existants : PCS, PLU, Orsec, SAR et utiliser ces outils le moment venu
- Prendre conscience que la gestion d'une crise entrainera la gestion de quantités inhabituelles de déchets, puis prioriser la collecte des déchets dès que possible en mobilisant les entreprises pré identifiées
- Travailler sur le comment limiter la production de déchets en temps normal et en temps de crise
- Informer les institutions et les citoyens (sensibilisation des enfants par exemple) sur les pollutions possibles suite à une catastrophe

Après la crise :

- Organiser un REX et encourager une réflexion sur la réutilisation des déchets
- Gérer l'impact des déchets sur l'environnement (sur l'eau potable, la vie courante)

Ruches « solidarité des territoires »

Les types de solidarités seront différents selon si on parle de gestion de crise ou de la gestion de la post crise.

- Développer la solidarité des territoires en termes de moyens humains, matériels, financiers, ou de relocalisation (connaître rapidement l'ampleur de la crise permet de mobiliser les bonnes échelles de solidarité)
- Développer la culture du risque à tous les niveaux (Etat, Association, Citoyen) et à travers des exercices de mise en situation
- Organiser des exercices spécifiques pour le post crise qui indique comment se comporter dans de



telles situations, et capitaliser les expériences passées

- Accentuer la communication sur les risques (ex : campagne choc pour la sécurité routière)
- Tenir à jour des PCS avec des personnes formées pour mettre en œuvre ces plans communaux
- Définir un niveau de territoire pertinent pour mettre en place la solidarité (commune ? intercommunalité ? bassin de vie ? bassin de risques ? quelles responsabilités logistiques ?) et utiliser cette solidarité à une échelle adaptée en cas de gestion de crise (des collectivités de mêmes champs de compétence peuvent se porter volontaires pour venir aider via un appui humain aux collectivités touchées par la catastrophe)
- Avoir des PCS rédigés à des échelles plus larges (ex : intercommunalité) pour préparer une gestion plus globale et disposer de PCS et de plans ORSEC spécifiques pour le post crise

Ruches « reconstruction et recomposition territoriale »

L'importance de différencier la temporalité du post événement en court et moyen terme a été souligné ici.

Concernant le court terme et le relèvement rapide des populations, il est nécessaire de :

- Mobiliser rapidement des ressources pour avoir accès aux zones sinistrées (ex : avoir accès à des moyens de l'Etat comme des camions ou des avions, et envoyer rapidement une équipe d'experts multisectorielles dont des assureurs sur les lieux de la catastrophe pour permettre de gagner beaucoup de temps ensuite)
- Identifier les acteurs de terrain, comme par exemple des bureaux d'étude pour mettre en place les études post crise (ex : études post Xynthia et Irma), quels sont les sites reconstructibles et ceux qui ne le sont pas ?
- Travailler dès les premiers moments sur la réponse aux besoins de la population selon les premiers étages de la pyramide de Maslow (besoins physiologique et besoins de sécurité)
- D'avoir un outil utile type comme pour le plan ORSEC avec des fiches réflexes
- Disposer d'une RH risque manager dans les préfectures

Concernant le long terme :

- Définir ce que le terme « reconstruction » comprend (matériel humain, environnement, aménagement du territoire, retour à une fonctionnalité du territoire, patrimoine, relèvement psychosocial, résilience...)
- Disposer d'une cartographie des risques à jour
- Connaître les aléas, mieux comprendre les phénomènes et connaître les territoires pour savoir où intervenir en priorité
- Formaliser les RETEX pour en tirer des conclusions de ce qui a marché et de ce qui peut être amélioré
- Réviser les documents de PLU, PCS, DICRIM et les formats des REX en associant aussi les assurances et experts
- Mettre en place des enquêtes publiques à coupler avec des réunions d'information et de culture du risque
- Importance de l'entretien de la mémoire, concernant la reproduction des événements sur un territoire, via la structuration d'actions de sensibilisation
- Importance de sensibiliser la population au rôle du citoyen, concernant l'adaptation de ses comportements et pour accompagner des décisions en post catastrophe (attention de bien prendre en compte le fait que ce moment peut être un moment très compliqué pour les sinistrés pour faire passer de forts messages de changement)
- Mise en place d'étude pour que les travaux de remise en état soient moins vulnérables pour la catastrophe suivante

Ruches « retour d'expérience (REX) »



Avant et pendant la crise :

- Améliorer la prise de connaissance des PCS par les personnes en charge au niveau communal
- Rendre obligatoire les PCS sur le niveau national sans qu'il ne soit par exemple obligatoire que pour les communes sujettes au risque inondation
- Les PCS en tant qu'outils doivent être plus adaptés (exemple : disposer de fiches réflexe et non pas de document de PCS lourd qui sont moins opérationnel en cas de crise)
- Importance de réaliser des exercices et d'avoir un cadre obligatoire d'actualisation / de mise à jour des PCS
- Mettre en place des formations pour maîtriser la phase d'activation du PCS
- Faire jouer la solidarité des territoires et de créer des liens entre intercommunalités
- Protéger les archives (patrimoine) qui conservent beaucoup d'informations clés (ex : plans des réseaux de la ville)
- Avoir une personne dédiée pour noter l'ensemble des actions effectuées durant la crise actions effectuées et pouvoir ainsi revenir dessus et les réutiliser dans le cas d'un REX

Après la crise :

- Disposer d'indicateurs communs pour la mise en place des RETEX (objectifs, publics, temporalités, échelle de mise en œuvre)
- Mettre en place une plateforme pour les partager au niveau national avec l'ensemble des acteurs (les REX sont souvent très improvisés par les acteurs, et pas forcément dupliqués et partagés)
- Les crues de référence servent pour les PPRI mais il serait possible d'utiliser des épisodes plus intenses rencontrés sur des territoires comparables et faire des simulations
- Mettre à disposition différents type de données (ex : données de sinistralité provenant des assureurs) pour que les territoires puissent mettre en place des actions et développer des programmes en adéquation avec les risques du territoire
- Mettre en place des actions spécifiques pour que les populations se saisissent des DICRIM et se les approprient

Ruches « impacts sanitaires et psychosociaux »

- Les impacts sanitaires peuvent être liés à l'absence d'eau ou d'électricité, ou à différentes phases de la gestion des catastrophes (évacuation, assistance et évaluation des dommages et aide financière, et reconstruction et planification) et entraîner beaucoup d'autres impacts indirects (maladie nosocomiale dans un hôpital) et même des impacts politiques,
- Prendre en compte les impacts émotionnels très forts qui peuvent résulter de la catastrophe (impacts familiaux et professionnels) et de se faire aider trouver le bon spécialiste (la personne sinistrée et son entourage familial ou indirect peuvent aussi être touchés par les conséquences de la catastrophe)
- Promouvoir la culture du risque en organisant une journée d'exercice national (proposition du dimanche annuel) pourrait permettre d'être plus conscient de ce qui peut se produire, et des impacts sanitaires et psychosociaux qui peuvent en résultant et impacter la vie de chacun
- Il existe un manque de données sur les impacts psychosociaux, et peu de passerelle entre le secteur de la santé et celui des risques
- Connaître et promouvoir les liens sociaux pour qu'ils puissent fonctionner pendant et après l'évènement
- Disposer d'une législation sur le statut entre « victime » et « impliqués »

DEUXIEME PARTIE



« Comment partager les enseignements des événements passés et appliquer les bonnes pratiques ? »

- Mettre en place une plateforme de RETEX pour partager et capitaliser des différents retours d'expériences qui disposent des mêmes objectifs, et indicateurs d'évaluation (sur quelles échelles macro ou micro, pour qui, sur quelle temporalité ? ...) pour pouvoir les comparer
- Faire en sorte que les personnes qui arrivent en poste / dans un secteur soit conscient du passif pour conserver la mémoire des événements (inventaire doit être mis à jour de façon régulier)
- Mettre en place des exercices de simulation par commune pour éprouver le plan communal de sauvegarde. Un PCS doit être connu et testé.
- Constitution d'une entité spécialisée multisectorielle (à chaque échelle : commune, région ou national) qui serait dédié au post crise afin d'appuyer l'analyse de la situation, être un guichet unique pour la gestion post événement et la reconstruction, centraliser les données (assurances, scientifiques, service de secours, actions mises en place...), les rendre accessibles, et tirer les enseignements des dysfonctionnements
- Former les acteurs de terrain à la pratique des RETEX et à tirer les enseignements des leçons apprises
- Voir les comportements à adopter de façon proactive dans diverses sensibilisations en amont de la crise (jeu de rôle, exposition, commémoration de catastrophes anciennes...)
- Contextualiser les données pour souligner que les bonnes pratiques dans un contexte particulier ne sont pas forcément les bonnes pratiques dans un autre type de situation
- Favoriser les liens sociaux / échanges entre citoyen (échelon collectif structuré autour d'un quartier par exemple) qui sont acteurs de résilience pour leurs concitoyens.
- Ne pas occulter l'existence des risques (vivre avec le risque) et réaliser une communication adaptée aux touristes qui viennent temporairement dans une zone

« Comment mieux préparer l'après-crise ? »

L'après crise, parent pauvre des différentes phases de la gestion des risques, se prépare bien en amont, et l'anticipation est indispensable.

- Importance de mieux préparer la crise et d'avoir une prise en compte multi risques de l'après crise
- Avoir un guide de collecte des données à recueillir pour les REX et la préparation de l'après crise par type d'évènements
- Nécessité de mettre en place des REX de façon systématique
- Formaliser la gestion du post crise avec la mise en place un plan post crise en complément du plan ORSEC
- Organiser des échanges entre régions qui gère les mêmes types de risques
- S'assurer que l'ensemble des partenaires restent mobiliser jusqu'au retour à la normale effectif (qui peut être différente d'un service à l'autre)
- Disposer de procédures simplifiées pour le lancement de marchés (exemple formulaire type pré rempli)
- Mettre en place des cellules spécialisées post événement pour accompagner les personnes sur des démarches administratives et psychosociales
- Mettre en place des formations au niveau des communes et des élus sur la vulnérabilité des réseaux afin d'être plus résilient et d'identifier les différents opérateurs du territoire
- Faire en sorte que les normes de construction soient respectées et favoriser la réduction de la vulnérabilité pour les constructions anciennes
- Proposer des exercices bien structurés et encadrés pour créer des réflexes auprès des populations
- Promouvoir la réalisation des plans familiaux de mise en sureté (En France, 1 personne sur 1000 seulement dispose de ce plan du fait de croyances limitantes, du déni du danger, de la minimisation de la vulnérabilité...)
- Sensibiliser la population sur les dispositifs existants car peu de personnes savent quoi faire après une crise (aide pour le relogement, acteurs du soutien psychosocial...)



« Quelles seraient les actions à mettre en œuvre pour chaque temporalité et – selon les catégories d’acteurs, pour l’individu et la collectivité ? »

Pendant la crise :

- Harmoniser les messages d’alerte, et faire une veille des réseaux sociaux pour diffuser les bons messages et les bons comportements à adopter

Après la crise :

- Les REX doivent être faits sur toutes les temporalités (avant, pendant et après) et par tous les acteurs de la crise (et pas seulement les acteurs du secteur public)
- Réaliser un REX à chaud avec les acteurs du territoire et un REX sous 1 an avec une restitution portée par l’État sous différents supports
- Les objectifs du REX doivent permettre de faire évoluer l’organisation en cas de crise / après crise et la reconstruction (les assureurs ont tendance à demander une reconstruction à l’identique alors qu’il serait nécessaire de reconstruire différemment)
- Nécessité de connaître le bon référent pour être bien informé avant et après la crise (en tant que professionnel, administratif ou citoyen), faciliter la remontée d’information et alimenter le REX
- Etre en capacité de mettre de côté, pendant la phase de crise, quelques ressources humaines qui vont préparer l’après crise
- Importance de réviser les documents existants dans la commune sinistrée (PLU, PCS, DICRIM) en y associant les experts et les assurances pour passer d’un PCS conceptuel à un PCS opérationnel, qui intègrerait la sauvegarde et le secours
- Nécessité de partager le même vocabulaire et avoir les mêmes définitions pour chaque mot
- Disposer de fiches d’analyse de vulnérabilité du territoire : services, population... pour savoir où cela va se passer, et accepter de reconstruire différemment lorsque l’aléa est majeur
- Créer un service de mémoire de crue, comme cela existe sur le risque industriel, qui ne fonctionne pas en silo mais en interministériel, en y associant notamment les acteurs des secours
- Organiser et favoriser la solidarité d’appui entre collectivités et territoires / bassin de risques

ATELIER 4 - ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET RISQUES NATURELS

Pilotes de l’atelier : Christine Lair (ANEL) et Eric Daniel-Lacombe (Architecte)

Copilotes de l’atelier : Amandine Berger-Sabbatel (AFPCN) et Didier Felts (CEREMA)

Référent scientifique de l’atelier : Amandine Berger-Sabbatel (AFPCN)

Intervenants : Marcellin Nadeau (Maire de la commune Le Prêcheur en Martinique), Nicolas Dayot (Président de la Fédération Nationale de l’Hôtellerie de Plein Air)

Portes paroles lors des restitutions en plénière : Marcellin Nadeau

Lors de cet atelier, les tables ont été réparties en 2 sous ateliers de thématiques et de fonctionnement identiques. Les participants ont été invités à répondre à 4 questions durant cet après-midi de concertation, soit une question pendant la 1^{ère} partie de l’atelier pour effectuer une analyse globale du sujet :

- *Concilier attractivité touristique et risques naturels, quels enjeux ?*

Et 3 autres questions pour proposer des solutions concrètes et identifier les facteurs de réussite :



- *Quels outils et dispositifs pour mieux partager la connaissance des risques naturels et mieux sensibiliser les citoyens ? Comment mieux s'appuyer sur les dispositifs existants ? Quels outils pour établir des diagnostics ?*
- *Comment organiser l'évacuation en cas de crise ?*
- *Comment l'aménagement et l'urbanisme peuvent-ils être adaptés à la prévention et l'anticipation des risques ?*

Ces interrogations ont été nourries par deux témoignages, celui de Nicolas Dayot, Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air, sur les enjeux et difficultés rencontrés par les hébergeurs sur les sites qu'ils exploitent ; et celui de Marcellin Nadeau, Maire de la commune de Le Prêcheur en Martinique, qui a été confrontée à plusieurs événements naturels particulièrement forts, et dont les risques ont conditionnés des choix importants en matière de développement touristique et de recomposition spatiale du territoire.

PREMIERE PARTIE

« Concilier attractivité touristique et risques naturels, quels enjeux ? »

Les différentes tables des 2 sous-ateliers ont mis en exergue les enjeux suivants, mais également les difficultés rencontrées sur le terrain :

DEPASSER LES PARADOXES :

- Le titre même de cet atelier soulève de nombreux paradoxes que les participants ont jugé importants de poser avant de proposer des solutions, notamment car les parties prenantes sont très diverses, comme le sont les injonctions et initiatives qui concernent les zones de tourisme impactées par des risques naturels. Ainsi, selon les parties prenantes, les risques naturels en zones touristiques peuvent être présentés et/ou analysés comme un facteur d'attractivité ou bien comme un facteur de vulnérabilité (ex : neige, vagues). Les enjeux de gestion liés au tourisme et ceux liés à la gestion des risques sont ainsi bien souvent contradictoires.
- Notons que de nombreux exemples pris par les participants concernent le littoral (forte représentation du littoral en atelier), mais que ces réflexions s'appliquent également à d'autres sites de tourisme, comme la montagne.

REGLEMENTATION ET GESTION DES SPECIFICITES :

- Les sites de tourisme présentent des spécificités et des enjeux qui y sont liés qui peinent à s'accorder avec la réglementation commune sur les risques, et les outils de gestion correspondants.
- Même entre eux, les sites de tourisme sont d'une grande hétérogénéité en matière de risques et d'exposition, de type et de variation de populations, de types d'hébergements, etc. Ainsi, la gestion des risques littoraux dans les outremer et en métropole ne peut s'envisager de la même manière.
- La saisonnalité entre en ligne de compte : un risque catalogué comme moyen peut devenir très fort sur une période de grande affluence alors qu'un risque fort peut survenir sur une saison moins fréquentée.
- Certains sites de tourisme peuvent se caractériser par leur isolement/difficultés d'accès, et par la mobilité des touristes qui la fréquentent (randonneurs, excursionnistes, camping-cars, etc...).
- Par ailleurs, l'économie de ces zones touristiques est souvent dépendante du tourisme. Ainsi, l'horizon temporel dans lequel peuvent s'opérer des changements (par exemple, la recomposition spatiale des territoires liée à la problématique d'érosion côtière) pour les acteurs économiques est bien souvent différente de celle proposée par les acteurs institutionnels. Comment accorder les temps réglementaires, économiques, environnementaux ? Ne pas prendre en compte ces besoins



d'organisation de la transition peut conduire à des impasses ou à des stratégies d'évitement/de contournement de la réglementation contre-productifs. Des formations partagées peuvent aider au diagnostic commun et faciliter la mise en place de solutions collectives.

- Il est par ailleurs intéressant de mettre en parallèle les injonctions à l'adaptabilité structurelle des sites et la difficile adaptabilité des dispositifs réglementaires qui encadrent le développement de ces sites.

GOVERNANCE :

- Ces sites sont soumis à des injonctions paradoxales entre gestion des risques, développement touristique et développement durable (par exemple, autorisations foncières accordées en parallèle de la mise en place de programmes de recomposition spatiale et qui ne sont pas cohérentes avec celui-ci). En effet, ces domaines relèvent d'instances de gestion diverses et séparées, qui peuvent poursuivre des objectifs divergents.
- Les acteurs économiques du tourisme sont à ce jour peu impliqués dans le domaine de la gestion des risques, en dehors de quelques obligations réglementaires, dont la mise en œuvre reste aléatoire.
- L'une des difficultés à accorder les enjeux des différentes parties prenantes repose sur l'absence de diagnostic partagé entre tous (/construit par tous ?), et à l'absence d'éléments fédérateurs.
- La question de la responsabilisation de chacune des parties prenantes sur les territoires de tourisme est également engagée, y compris d'un point de vue financier.
- Il faut dès lors souligner la dispersion des pouvoirs et des compétences sur ces sites et la nécessité de structures de gouvernance partagées qui, au-delà du constat et de l'observation, permettent la décision et l'action. La question de la forme (GIP, secrétariat permanent ?), du financement et de l'animation de ces structures reste à poser.
- Ces problématiques peuvent permettre de questionner et de faire évoluer le rôle des institutions. Par exemple, les EPCI ont à la fois une compétence en matière de risques, et une compétence en matière de tourisme : quelle intégration de la problématique dans leurs instances, quel rôle de coordination de cette dualité sur le territoire ?
- Par sa transversalité, la gestion des risques peut permettre à des acteurs aux enjeux très différents de travailler ensemble.
- Le changement climatique, qui accélère la mise à l'agenda des problématiques de gestion des risques pour tous les acteurs des zones de tourisme, peut devenir une opportunité à la mise en place de projets innovants, intérateurs des enjeux de chacun, construits collectivement.

RISQUES NATURELS ET ATTRACTIVITE : Les zones à risque ont une attractivité particulière du fait de leur géographie, qui a permis jusqu'alors une installation au plus proche des zones de loisirs.

- Du point de vue de l'hébergement, les efforts de relocalisation ou de recomposition spatiale n'empêchent en effet pas la demande de se maintenir à des niveaux très hauts sur les zones exposées, comme par exemple la bande littorale. La demande pour l'hébergement « pieds dans l'eau » ne baisse pas, et les prix du foncier continuent à grimper, en particulier sur la frange la plus exposée du premier rang, en dépit des connaissances actuelles sur la vulnérabilité de ces zones et de l'obligation d'information qui est faite aux acheteurs.
- Il convient alors de se questionner sur l'artificialisation et la sécurisation de ces zones, qui rendent le risque invisible et donnent un sentiment de sécurité. Les choix d'aménagement portent une responsabilité dans ce domaine, ainsi que le marketing touristique, qui donne à voir une image choisie mais partielle. Par ailleurs, l'artificialisation des sites est-il désormais toujours gage d'attractivité ?
- Du côté des loisirs, notons qu'une alerte « chutes de neige importantes » ou une alerte « vagues fortes » peut posséder également un fort potentiel d'attractivité, alors même que ces alertes sont conçues dans le but d'alerter sur les risques.



CONCURRENCE ET DEMANDE : Il existe une concurrence forte entre acteurs économiques sur ces zones, mais aussi entre les différentes zones de tourisme. Ainsi, il faut tenir compte du fait que la nature même de la demande touristique exerce une pression concurrentielle forte sur les acteurs du tourisme et conditionne l'offre qui est proposée sur ces zones. Comment changer de modèle quand par exemple la proximité, pieds dans l'eau, reste un atout concurrentiel majeur ?

- Toutefois, il convient également de noter qu'en matière de tourisme, la nature de la demande évolue constamment. Aujourd'hui, une part de cette demande se tourne vers des sites moins artificialisés/anthropisés, ce qui peut devenir une opportunité de concilier gestion des risques et exploitation touristique des sites, avec par exemple par la renaturation de certains sites, en créant même un renouveau d'attractivité. Ces évolutions constantes de la demande appellent aussi à la mise en place d'une gouvernance souple et des dispositifs de gestion variables. Par exemple, des sites pensés à l'origine pour accueillir sur des périodes restreintes (été) deviennent désormais fréquentés à l'année, et l'exposition aux risques change avec la saison (risque de submersion sur le littoral par exemple).

OUTILS ET COMMUNICATION : Les outils et dispositifs réglementaires en matière de risques sont déjà nombreux et existants, mais qu'en est-il de leur efficacité sur les sites de tourisme ? Sont-ils adaptés aux spécificités de ces sites (saisonnalité, différents types de populations) ? Atteignent-ils leurs cibles ? Est-il pertinent d'utiliser les mêmes outils et les mêmes canaux d'information que ceux destinés aux résidents ? Notons que certaines populations touristiques sont très mobiles et difficiles à capter : excursionnistes à la journée, hébergement chez l'habitant, airbnb etc... et que la durée variable et parfois courte des séjours rend difficile une communication efficace.

- L'absence de structure de gouvernance commune et la méconnaissance des acteurs entre eux (périmètre d'action de chacun, données ou outils disponibles, etc) conduit à une perte d'information importante et à la redondance de certaines initiatives, parfois contradictoires entre elles, ainsi qu'à un manque d'efficacité. Comment améliorer le partage d'information dans ce domaine ?
- Sur les outils et les données : L'appropriation des différents outils de gestion de crise (comme le PCS par exemple) est difficile. Il y a là un équilibre à trouver entre la mise à disposition d'un appui technique pour la réalisation des documents techniques et la prise en compte de facteurs organisationnels et culturels qui permettent leur opérationnalisation.
- Sur la communication : Communiquer sur les risques peut être difficile pour les professionnels du tourisme, par crainte de voir diminuer l'attractivité de la destination. La notion de vacances semble peu compatible avec l'acceptabilité de la notion de risques. Est-ce un réel obstacle ? Par exemple, l'attractivité foncière du front de mer n'a pas diminué malgré l'information sur les risques faite aux acheteurs. Pourtant, l'application des dispositifs réglementaires à ce sujet est difficile pour les acteurs économiques du tourisme. On note par exemple que la réglementation en matière d'affichage sur les risques et de réalisation des cahiers de prescription de sécurité est dans les faits peu ou mal appliquée dans les hébergements touristiques.

DEUXIEME PARTIE

« Quels outils et dispositifs pour mieux partager la connaissance des risques naturels et mieux sensibiliser les citoyens ? Comment mieux s'appuyer sur les dispositifs existants ? Quels outils pour établir des diagnostics ? »

- Si l'aménagement des sites touristiques doit permettre de concilier les enjeux des différentes parties prenantes, la communication sur les risques est également stratégique. Si les stratégies de communication établies par les autorités en matière d'information sur les risques ne tiennent pas compte des spécificités liées au tourisme (enjeux d'attractivité), ces consignes risquent d'être alors peu ou mal appliquées sur le terrain. Ainsi, l'implication en amont des acteurs économiques du



tourisme sur ces questions est importante. De même, la réalisation d'un DICRIM touristique, qui valorise le site en même temps qu'il sensibilise aux risques pourrait être une piste intéressante.

- Un autre enjeu spécifique à la communication sur les risques en zones de tourisme est d'atteindre des publics volatils et hétérogènes : il faut alors multiplier les canaux et vecteurs d'information. L'idée est de disséminer les messages à travers une grande variété de supports. Dès lors, le risque ne s'inscrit plus dans une logique à part, potentiellement anxieuse, mais s'intègre au fil du paysage comme l'une de ses composantes. Sentiers à thèmes ou cartographies ludiques permettent de valoriser l'information sur les risques comme objet de découverte d'un territoire.
- Ainsi, l'accent n'est pas mis sur le risque, mais sur la valorisation d'un patrimoine naturel, objet d'un attrait touristique, et sur les comportements qu'il convient d'adopter dans ce milieu. La notion même de culture du risque, toujours problématique, ne pourrait-elle pas être réintégrée dans une notion plus large de culture du territoire (par exemple, la culture de la mer, du fleuve, de la montagne) ?
- Pour éviter une communication sur les risques peu compatible avec les enjeux touristiques, orienter la communication vers des messages positifs : la notion de sécurité peut être substituée à celle de risque par exemple. Cela peut favoriser également la distinction entre les actions de sensibilisation, et les messages d'alerte et d'urgence. En effet, la surinformation en la matière peut être contre-productive (banalisation, déni...).
- De même, les messages véhiculés peuvent reposer sur des formes ludiques ou artistiques. Il existe plusieurs exemples intéressants de performances artistiques réalisées autour des marqueurs de crues. Ainsi, la communication sur les risques dans les zones touristiques est une compétence à part entière, qui peut se professionnaliser, car elle n'entre ni dans les codes de la communication classique de tourisme, ni dans celle de la communication classique sur les risques.
- Les enfants sont une cible privilégiée pour ces actions de communications sur les risques (à long terme, citoyens de demain, à court terme, atteindre les parents), et les animateurs d'activités de loisirs peuvent être un relais à privilégier, car ils n'ont pas les mêmes enjeux que les hébergeurs et ont bien souvent déjà un discours sur la sécurité des pratiques de loisirs liés à leur activité.
- Pour former les professionnels du tourisme, s'appuyer sur les fédérations et syndicats professionnels. Les résidents, qui jouent bien souvent de manière informelle le rôle ambassadeurs de la destination, peuvent aussi être formés au niveau des messages à diffuser et des comportements à tenir liés au risque. Par exemple, en Savoie Mont Blanc, des habitants sont déjà formés pour être « ambassadeurs » de la destination de tourisme, ils pourraient aussi être formés sur risques. L'occasion également de repenser le rôle que peuvent avoir les offices de tourisme en la matière, qui sont un relais important pour véhiculer des messages et informations auprès des touristes.
- Le risque peut devenir un point d'intérêt touristique en soi, si on le lie à l'histoire et au patrimoine du site (géographie, lieux de mémoire). Il est aussi possible de valoriser les cheminements d'évacuation comme des promenades d'intérêt touristique.
- Face au nombre d'outils de communication existants, mener des études sur l'impact de ces outils, pour les améliorer et leur permettre de mieux atteindre leurs cibles. Mieux communiquer aussi entre acteurs sur les solutions existantes et efficaces déjà mises en place sur certains territoires.
- Inscrire la communication sur les risques dans le cadre d'une journée nationale, sur tout le territoire et qui donc ne stigmatise pas le tourisme. Par exemple, on peut s'appuyer sur la journée internationale de la prévention des catastrophes naturelles de l'ONU (disaster reduction day, 13 octobre). L'idée est de s'appuyer sur une meilleure culture du risque au quotidien, qui nourrit aussi la culture du risque en vacances.

« Comment organiser l'évacuation en cas de crise ? »

- Les outils déjà existants sont nombreux. Il faut travailler à harmoniser les différents documents entre eux (CPS, PPMS, PCS, POMSE, PFMS, etc...), et également à l'échelle d'un territoire de tourisme, où les individus sont mobiles (PCS de différentes communes).



- Les exercices sont un moyen efficace de s'appropriier les différents plans et dispositifs, et de les améliorer en continu. L'organisation d'exercices de gestion de crise incluant les professionnels du tourisme avant la saison pourrait être un moyen de sensibilisation efficace pour les acteurs économiques. Cela permettrait par exemple d'aborder des sujets sensibles dans un cadre concret, tels que le respect des capacités d'accueil, ou l'affichage des consignes d'évacuation.
- L'alerte et l'évacuation restent des problématiques importantes en soi dans la gestion de crise, et à plus forte raison dans les zones de tourisme caractérisées par une forte mobilité des populations, et une faible connaissance de la géographie des lieux.
- L'alerte doit alors être multicanaux pour atteindre toutes les populations. Les nouvelles technologies peuvent aussi être un renfort en permettant l'envoi d'alertes géolocalisées par exemple, pour plus d'efficacité. En effet, une alerte trop fréquente ou sur une zone trop large peut être contre-productive : trop d'alertes reçues alors « qu'il ne se passe rien », peut conduire à une banalisation de l'alerte, voire un déni du risque. Il faut donc également travailler sur les messages et leur perception en amont de l'alerte. Encourager les retours d'expérience pour faire remonter les expériences depuis le terrain et faire le lien entre les documents techniques et la réalité de leur application sur le terrain.
- Au-delà des aspects purement techniques, s'appuyer sur l'apport des sciences humaines et des neurosciences pour penser l'appropriation des outils et des dispositifs.
- Valoriser les zones refuges et chemins d'évacuations en espaces de découverte touristique permet de se les approprier en amont d'une alerte. Ces chemins peuvent aussi être matérialisés sur des supports type googlemaps, que l'on découvre systématiquement lorsqu'on consulte un plan de la zone pour se déplacer dans le cadre de ses loisirs. Mobiliser des espaces bien connus des touristes pour un double emploi, comme les offices de tourisme, qui peuvent être conçus également pour devenir des zones refuges.
- Les réserves communales de sécurité civile sont un outil à développer, en particulier dans les zones touristiques où la population non-résidente n'a pas une bonne connaissance de la géographie des lieux, ou des risques et comportements à adopter sur le site en question.
- Travailler aussi les aléas dont on ne peut pas prévoir l'alerte, et la gestion des événements hors cadre.
- S'entraîner à la communication de crise, qui doit être un exercice maîtrisé pour éviter l'affolement et guider les bons comportements : une prise en charge efficace de la communication peut-être un atout pour la destination (à l'inverse, une mauvaise gestion de la crise, ou simplement de la communication de crise peut être désastreux pour l'attractivité du site). Sur les chutes de neige abondantes des hivers 2014/15 et 2017/18, on trouve d'intéressants cas d'école, qui ont fait l'objet de plusieurs retours d'expérience.
- Innover sur la vigilance, en fonction du contexte local. Par exemple, la police municipale de saint Malo est formée sur le risque de submersion. Partager ces bonnes pratiques pour essaimer les exemples vertueux.
- La gestion de crise sur les lieux touristiques peut être nourrie par le quotidien : « on emporte sa culture en vacances ». Par exemple, le développement des PFMS au niveau national est une piste à encourager : s'il devient réflexe chez soi, alors il devient tout aussi naturel de se poser la question de comment protéger sa famille en cas de crise sur son lieu de vacances.

« Comment l'aménagement et l'urbanisme peuvent-ils être adaptés à la prévention et l'anticipation des risques ? »

- Intégrer la gestion des risques à l'aménagement du territoire, et intégrer l'aménagement du territoire à la gestion des risques. Le risque doit être désormais un élément à part entière des décisions d'aménagement, intégré dès la conception des sites et qu'on l'on repense en continu au fil de l'urbanisme.



- L'aménagement et l'urbanisme peuvent permettre de valoriser les territoires de tourisme sans chercher à masquer les risques, mais en facilitant au contraire leur prise en charge : l'ingénierie architecturale peut être facteur d'attractivité touristique. L'aménagement doit permettre de rendre le risque visible/lisible dans le paysage (exemple : réouverture des rivières pour apprendre la lecture du paysage).
- Etiquettes de performance architecturale face aux risques naturels (à l'image de la performance énergétique), normes de construction à rendre adaptables en fonction des territoires et de leur exposition au risque, diagnostics de vulnérabilité des sites et des entreprises touristiques, labellisation « vacances en sécurité » pour valoriser les initiatives vertueuses sont autant de pistes à explorer. On peut également imaginer intégrer dans l'analyse multicritères un indicateur attractivité touristique en vue de scénarios d'aménagement à différents horizons temporels.
- La limitation de fréquentation est également une piste à envisager, et qui doit s'inscrire en cohérence avec les projets d'aménagement et d'urbanisme.
- Réversibilité et cycle de vie de l'aménagement : l'aménagement peut permettre de faire coexister les différences de temporalités des acteurs, en prévoyant des usages évolutifs dans le temps. Il peut aussi faciliter la prise en compte des saisonnalités propres à l'économie touristique, ou de s'adapter à l'évolution rapide de la demande, par une conception qui prévoit des usages multiples et évolutifs par exemple.
- L'aménagement peut permettre à l'offre touristique d'évoluer, vers un tourisme lié aux espaces et moins aux pratiques, de manière attractive, pour maintenir la demande et lier à la fois les ambitions en matière de développement durable, de gestion des risques et d'économie touristique. Il faut alors se laisser des libertés en matière de projections. Ce qui paraît compliqué à mettre en œuvre à court terme ne le sera pas forcément dans quelques années. Donner à rêver, à imaginer les territoires touristiques (en s'affranchissant des cadres juridiques par exemple) peut permettre de fédérer les acteurs autour de projets communs (voir les intéressantes initiatives menées avec les écoles d'architectures sur le littoral de demain, le camping de demain, etc.). Ces projections peuvent aussi permettre de faire bouger les lignes et d'accompagner les évolutions réglementaires, via le cycle de l'expérimentation.
- Ainsi, il s'agit non seulement d'autoriser et de favoriser l'expérimentation, qui permet de sortir du cadre de pensée et de s'adapter aux spécificités du territoire, mais il est également primordial de diffuser, de partager plus largement les résultats de ces expériences pour leur permettre d'inspirer d'autres territoires et de faire évoluer les cadres juridiques.
- L'accessibilité devient le maître mot pour penser la gestion des risques sur les sites de tourisme. Penser par exemple la mobilité inter-sites, dans un optique de différencier le lieu d'hébergement du lieu des pratiques de loisirs, mais aussi pour permettre l'évacuation. L'évacuation doit être pensée dès la conception, comme un prérequis indispensable qui conditionne la faisabilité de tout projet. Prévoir des zones refuges, des cheminements sécurisés d'évacuation et des points de rassemblement (en s'appuyant sur les neurosciences). Penser l'accessibilité des sites isolés. Valoriser le cheminement entre le lieu d'activité et le lieu d'hébergement, qui peut devenir quelque chose d'attractif si conçu en ce sens.

ATELIER 5 - LE NUMERIQUE, LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LA GESTION DES RISQUES : VALEURS AJOUTEES ET MODELES ECONOMIQUES ASSOCIES

Pilotes de l'atelier : Emma Pianetti (Cabinet du maire de Montpellier) et Thomas Dubiez (Métropole de Montpellier)
Copilotes de l'atelier : David Chupin (CEREMA) et Jean-Michel Tanguy (AFPCN)
Réfèrent scientifique de l'atelier : Johnny Douvinet (CS ANRN)



Portes paroles lors des restitutions en plénière : Florence Fuchs (Montpellier Méditerranée Métropole) et Gilles Martin (SAFE cluster)

Lors de cet atelier, les différentes ruches ont été réparties en 2 sous ateliers de thématiques et de fonctionnement identiques. Les participants à l'atelier ont été invités à répondre à 4 questions durant cet après-midi de concertation, soit une question pendant la 1^{ère} partie de l'atelier pour effectuer une analyse globale du sujet :

- *Quels sont les facteurs de réussite pour utiliser des nouvelles technologies au service de la prévention des risques et de la gestion de crise ? Et discussions autour d'un contexte déconnecté de notre réalité quotidienne : les JO de 2024*

Et 3 autres questions pour proposer des solutions concrètes :

- *Quels pourraient être les outils de nouvelles technologies pour répondre aux besoins et attentes des citoyens en matière de prévention des risques et de gestion de crise ?*
- *Quelle gouvernance et modèle économique pour organiser l'utilisation des nouvelles technologies ?*
- *Comment mettre le citoyen au cœur des nouveaux dispositifs induits par les nouvelles technologies ? comment le rendre acteur de ces nouveaux dispositifs ?*

PREMIERE PARTIE

« Quels sont les facteurs de réussite pour utiliser des nouvelles technologies au service de la prévention des risques et de la gestion de crise ? Et discussions autour d'un contexte déconnecté de notre réalité quotidienne : les JO de 2024 »

- La question de l'usage et du partage, doivent être au cœur des innovations technologiques. L'usage ne se décrète pas, il se construit et se prépare en amont
- Il est nécessaire de dépasser les clivages institutionnels
- Importance de mettre en place un processus de partage des données entre acteurs pour décloisonner l'utilisation des données et assurer une meilleure collecte
- Le message apporté par l'outil doit être unique quel que soit le(s) outil(s) utilisé(s) pour le délivrer
- Promouvoir des applications qui répondent réellement à un besoin au quotidien
- Nécessité d'ancrer l'innovation comme moteur de la dynamique de changement organisationnel
- Importance de l'humain dans ce process, et de le remettre au cœur de la transmission d'informations. Le citoyen reste une personne centrale de ce système
- Nécessité de travailler sur la culture du risque et de la formation des différents acteurs et tranches de la population (dont les enfants) pour la bonne utilisation des nouvelles technologies
- Les nouvelles technologies doivent s'intégrer dans les différents métiers, organisations et leurs fonctionnements. Importance de mettre le processus humain en avant et d'avoir des outils interopérables (utilisation par différents organismes).
- Importance de disposer de systèmes agiles qui peuvent évoluer avec le temps
- En période de gestion de crise, recherche d'accessibilité, de fiabilité, de crédibilité et de qualité de l'information (attention au nouveau process open source ou il est difficile de contrôler l'information qui se diffuse)
- Vulnérabilité des nouvelles technologies, notamment en temps de crise, donc importance de ne pas oublier les bonnes vieilles méthodes
- Importance de la numérisation, de la structuration et de la capitalisation des données



- Ne pas se concentrer uniquement sur les applications car peu d'applications sont réellement téléchargées
- S'appuyer sur des applications simples avec un vocabulaire accessible pour toucher le plus grand nombre
- Importance de prendre en considération la source de la donnée compte tenu de la nature et de l'étendue de l'incertitude (comment assurer la fiabilité des informations provenant de multiples émetteurs type réseaux sociaux)
- Importance de distinguer données existantes et données mobilisables
- Identifier les différentes initiatives et la pertinence de réaliser des retours d'expérience visant à l'abandon de certaines applications
- Disposer d'indicateurs afin d'avoir des remontées terrain sur le fonctionnement de cette technologie
- Prendre en compte le contexte local avec des applications adaptées aux territoires et au besoin des citoyens
- Importance de rendre le citoyen acteur et contributeur à la collecte de données
- Importance de re-légitimer les services de l'Etat (actuellement les citoyens ont tendance à accorder autant de crédibilité aux services de l'État qu'aux dires de leurs voisins)
- L'Intelligence artificielle peut permettre de valider certaines données et d'éliminer les fake-news
- Importance d'avoir une simplicité et une accessibilité des alertes au plus grand nombre (ex : réseau de sirènes)
- Il est impératif de conserver une centralisation de l'information et de maîtriser les vecteurs de diffusion- (interopérabilité et standardisation des données, mutualisation coordination des services offerts par les établissements publics et les entreprises privées).
- Importance de prendre en compte la durabilité des outils de traitement utilisés et d'avoir une bonne cartographie des enjeux et une bonne identification des fragilités
- Concernant l'alerte, il est important de penser au multiculturel, aux possibles problèmes d'anticipation (langue, connaissance du territoire, pictogramme, messages), à la diffusion des messages via des haut-parleurs, des tableaux lumineux, les téléphones mais aussi les réseaux de voisins / réseaux solidaires existants.
- Possibilité de centralisation des initiatives de solidarité en post crise (collecte de vêtements).
- Comment faire pour modérer les informations remontantes transmises par la population en cas de crise ?
- Proposition d'équiper en CBC tous les sites pour pousser de l'information massivement

Les difficultés rencontrées sur le terrain sont :

- Diversité, redondance et multitude des données,
- Difficulté de croiser les données et de les exploiter efficacement
- Développements nombreux et trop rapides de différentes applications
- Immobilisme organisationnel et fracture du numérique pour les seniors (défi générationnel) et la population précaire
- Importance d'optimiser le nombre d'outils mais sans tomber dans le monopole
- Le numérique ne peut pas répondre à tout
- L'hégémonie des GAFAs
- Alors que l'Open data est une démarche très ouverte, la nécessité d'expertiser et de valider la donnée provenant du terrain avant sa diffusion peut aller à l'encontre de cette approche très ouverte
- Deux circuits différents de données coexistent et doivent être gérés : les données à temps long pour la prévention et la préparation aux crises et des données à temps extrêmement court en cas de gestion de crise
- En période de gestion de crise, difficulté pour capter les données au même endroit afin de les analyser et les traiter



- Nécessité de délivrer le bon message à la bonne personne et au bon moment
- Il est nécessaire de s'engager dans une démarche proactive pour télécharger des applications, donc les gens ont tendance à utiliser des applications existantes (Twitter, Facebook..) sauf lorsqu'une application semble proche de leur quotidien (ex : application d'une ville ou d'une agglomération)
- Problème récurrent de comment gérer des messages contradictoires
- Problématique sur la sensibilité d'usage ou d'accès des technologies par certaines personnes (ex : personnes âgées ou précaires).
- Nécessité de diffuser des alertes (ex : Cell Broadcast) mais frein juridique en France (voir nouvelle position du ministère de l'intérieur)
- Est-ce que les outils que l'on met à disposition sont les bons ? Il est indispensable de travailler avec les sociologues pour déterminer plus précisément les besoins, les mesures d'accompagnement en fonction des habitudes et des comportements des individus.
- Prendre en compte la notion de données froides et chaudes

Concernant les JO 2024 :

- Importance de constituer une cellule de crise multinationale avec des représentants de toutes nationalités et possibilité d'utiliser les écoles comme points d'accueils et îlots de fraîcheurs et de secours (la localisation des écoles pourra par exemple être diffusées sur panneaux lumineux et lors de l'achat des billets)
- L'accessibilité des transports pendant les JO paralympiques est à considérer.
- Importance de prendre en considération le retour d'expérience des JO de Tokyo
- Proposition de décentralisation des jeux avec retransmission par hologrammes des matchs pour alléger les déplacements
- Importance de former en priorité les résidents / habitants (ambassadeurs et relais) car ce sont eux qui connaissent leur territoire Habitants
- Développer une application JO 2024 pour intégrer toutes les infos utiles en matière de gestion de crise et dans l'information des risques et y intégrer une plateforme collaborative pouvant véhiculer des messages d'informations

DEUXIEME PARTIE

« Quels pourraient être les outils de nouvelles technologies pour répondre aux besoins et attentes des citoyens en matière de prévention des risques et de gestion de crise ? »

Les citoyens ont + de besoins et d'attente en période de crise comme :

- Etre en bonne santé et se soigner (proposition d'avoir un kit de survie connecté, télémédecine...)
- Recevoir de l'information fiable et adaptée (données sur le phénomène climatique, cartographie du risque, alerte...)
- Se restaurer (proposition d'utiliser des frigos connectés afin de faire le plein de nourriture et d'eau avant un événement)
- Communiquer avec les autres (utilisation des réseaux sociaux, Facebook et Safety check, et approche collaborative avec son voisinage...)

Différents outils ont été proposés durant les tours de tables comme par exemple :

- Utiliser davantage la domotique où les immeubles, les maisons, et les voitures deviennent producteurs de données, en les associant à une information sur les bons comportements à adopter en cas de catastrophes naturelles
- Favoriser la géolocalisation des Smartphones qui permettrait d'identifier précisément les téléphones dans les zones à risques et de leur envoyer des messages ciblés d'alerte (existe en Belgique mais en discussions en France)



- Promouvoir une application qui dresse un diagnostic à partir de capteurs et de RS et rétrocède l'information aux utilisateurs (ex : ville de Nice). Pour le moment, les informations ne peuvent pas être renvoyées aux opérateurs qui pourraient alors rétrocéder ces informations aux acteurs de terrains.
- Avoir une application destinée aux voyageurs / touristes qui ne connaissent pas les risques de la zone ou il se déplace (ex : un métropolitain en voyage dans les Antilles et qui ne connaît pas le risque tsunami ou cyclones).
- Système de navigation comme WAZE ou MAPS qui pourraient indiquer le risque et de ne pas prendre la route si elle est inondée. Exemple de convention entre Waze et les SDIS 86 et 13 pour le partage de certaines données
- Utiliser d'autres applications ou systèmes d'observation (caméras de surveillance de trafic ou caméras urbaines...) pour avoir des informations sur les risques
- Possibilité d'expérimentations diverses et variées telles que des boîtiers lumineux dans les maisons, qui seraient indépendants de l'électricité et qui fonctionneraient même quand le réseau serait coupé
- Disposer de cartographies dynamiques via des images satellitaires pour la gestion de l'événement par anticipation et de façon localisée en phase froide, mais aussi en phase active avec par exemple un suivi des déplacements de masse en temps réel (possible blocage de la CNIL)
- Faire de la réalité augmentée pour montrer la vulnérabilité des bâtiments

« Quelle gouvernance et quel modèle économique pour organiser l'utilisation des nouvelles technologies ? »

- Les objectifs de la gouvernance sont d'assurer à la fois la robustesse du système, et la justesse des données et du service pour donner accès à une information fiable à l'utilisateur
- La bonne gouvernance ne peut être unique, car elle est dépendante de la diversité des risques et des territoires
- Proposition d'un principe de labélisation des applications (similitude avec le label par quartier de communes, pavillon bleu) pour des données fiables et vérifiées
- Promouvoir une meilleure mobilisation du fonds Barnier
- Développer de nouveaux modèles économiques : discussions entre l'utilisation d'un modèle économique privé, avec des logiciels financés par la publicité (à éviter mais est-ce possible du fait des positionnements dominants des GAFAs) et l'utilisation d'un modèle économique de gratuité pour favoriser l'accès à tous. La réponse ne peut pas être 100% privée et l'Etat doit être présent et y jouer son rôle. Proposition de faire appel au crowdfunding. Le monde de l'assurance doit être un acteur fort de ce modèle économique et participer à son financement (partenariat public / privé)
- Utiliser l'intelligence artificielle pour l'analyse des tweets (Snapchat, Facebook ou Instagram...) pour exploiter les données, éviter les fake news, et localiser les zones de danger (attention Twitter est géo localisé uniquement à 5% alors que tous les Snapchat sont géo localisés)
- Proposition de travailler via un consortium européen pour mettre en commun les compétences des différents pays
- Proposition de création d'un nouveau ministère plus transversal, sur les nouvelles technologies

« Comment mettre le citoyen au cœur des nouveaux dispositifs induits par les nouvelles technologies ? Comment le rendre acteur de ces nouveaux dispositifs ? »

- Utiliser ce qui fonctionne déjà (réseaux sociaux et côté ludique des serious game) et aller vers des matériaux ludiques de tous les jours
- Accepter la redondance, les expressions différentes, et utiliser plusieurs leviers pour se rapprocher au maximum des besoins du citoyen.
- Valoriser et renforcer les référents locaux et ambassadeurs de quartiers, notamment à travers les réseaux sociaux
- Permettre au citoyen d'être contributeur de l'information avec une reconnaissance du statut de contributeur (ex : gain d'étoiles, accorder un bonus par les assurances pour les producteurs de données...)
- Les informations qui circulent ne doivent pas rentrer en contradiction avec les consignes transmises pendant la phase de gestion de crise
- Les nouvelles technologies sont un canal d'éducation nécessaire pour que les enfants deviennent acteur/contributeur par la suite



- Importance de mettre en place une journée institutionnalisée déclinée par territoire (selon risque/besoin) et profiter de cette occasion pour former les citoyens aux technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Idée de création du jeu PokemonGo sur les risques
- Exemple de création d'un Réserve Communale de Sécurité Civile Numérique (jeune population) à Nice, pour permettre à des jeunes de s'impliquer et de passer par les réseaux sociaux
- Exemple d'implication du BRGM dans un Club-Innovation
- Proposition d'avoir une entrée plus régaliennne liée au régime CatNat : chaque secteur touché doit être enregistré via une photo qui servira à alimenter la banque de données, les repères de crue du SCHAPI, et sera une condition obligatoire pour l'indemnisation
- Proposition de rendre obligatoire un service civique pour apprendre les bons gestes (tirage au sort, sur la base d'un service national universel)

ATELIER 6 - PLACE DES ACTEURS ECONOMIQUES DANS LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS

Pilotes de l'atelier : Laure Semblat (FNCCR), Christophe Delcamp (FFA) et Arnault Comiti (CCI France)
Copilotes de l'atelier : Vincent Remy (CEREMA), et Saida Azzouz (AFPCN)
Réfèrent scientifique de l'atelier : Jean-Francois Raffoux (AFPCN)

Lors de cet atelier, les participants ont été répartis en 2 sous ateliers (A et B) de thématiques et de fonctionnement identiques. Les participants à l'atelier ont été invités à répondre à diverses questions durant cet après-midi de concertation, soit une question commune aux 2 groupes pendant la 1^{ère} partie de l'atelier pour effectuer une analyse globale du sujet :

- *Quelles sont les actions internes à l'entreprise ? Quelles prises de conscience (au sens de l'entreprise actrice de la prévention), quels accompagnements ?*

Et plusieurs autres questions (différentes selon l'atelier A ou B) pendant la 2^{ème} partie de séance pour proposer des solutions concrètes :

- *Quelle articulation entre le public et le privé ? Comment lever les freins pour faciliter l'accès à l'information ? Comment les acteurs économiques peuvent participer à une meilleure formation ou sensibilisation ? (pour l'atelier A - Interdépendance et communication)*
- *Quelles organisations, quels moyens, quelles conditions pour les services ou un démarrage en mode dégradé ? Comment intéresser les entreprises ? (pour l'atelier B – Mode dégradé, retour à la normale)*

PREMIERE PARTIE

« Quelles sont les actions internes à l'entreprise ? Quelles prises de conscience (au sens de l'entreprise actrice de la prévention), quels accompagnements ? »

Quelles actions internes à l'entreprise ?

- S'informer et mieux connaître les risques en effectuant un diagnostic pour évaluer les vulnérabilités (coupure des réseaux, accès du personnel au lieu de l'entreprise...) et une estimer les possibles dommages financiers et perte d'exploitation



- Prendre des mesures organisationnelles et logistiques telles que l'élaboration des PCA, la formation du personnel, la mise en sécurité des personnes, la réalisation d'exercice de simulation, ou l'utilisation de zone de repli ou d'espace mutualisé en cas d'occurrence de risque naturel
- Prendre des mesures structurelles via des investissements (travaux en amont) avec la surélévation des stocks, la mise en sécurité des produits polluants, la fixation des cuves et des étagères, et la sécurisation ou délocalisation du matériel
- Disposer d'un document unique actualisé et connu
- Mieux connaître les dispositifs réglementaires
- Rendre obligatoire le PCA pour déterminer les priorités dans l'entreprise et dans différents bassins économiques
- Valoriser le volontariat des salariés dans les services de sécurité civile et des SDIS
- Intégrer les notions de Build Back Better, et Build Back Before
- Mutualiser la sécurité des données numériques et disposer de serveurs pour favoriser le télétravail
- Identifier un correspondant risque au sein de l'entreprise (proche de la direction)
- Identifier et anticiper l'impact possible des risques et les liens avec les partenaires (dont les fournisseurs), et comprendre les interdépendances
- Partager les expériences et les bonnes pratiques. Exemple : emballer ou mettre en hauteur les objets de valeurs pouvant être touchés en cas d'inondation

Quelle prise de conscience ?

- Promouvoir la culture du risque auprès de la population et des entreprises et former les nouveaux arrivants
- Favoriser le retour d'expérience et le partage des leçons apprises
- Avoir conscience de la différence de moyens exceptionnels mobilisables selon les structures (grande, moyenne ou petite entreprise)
- Promouvoir les échanges entre les professionnels du risque et les entreprises, et le dialogue entre les risques naturels et les risques technologiques
- Conserver une mémoire du risque car oubli rapide des événements (partage d'expérience, diffusion de témoignages de sinistrés, photos...)
- Encourager le partage de l'information entre pairs et avec l'administration
- Mieux connaître les aléas, la vulnérabilité de son entreprise dont sa vulnérabilité économique en cas de catastrophe
- Favoriser l'autodiagnostic

Quels accompagnements ?

- Promouvoir la présence d'un réseau et relais de proximité (syndicats, chambres consulaires, associations, services territoriaux de l'Etat, assurances)
- Améliorer la mise à disposition des données et l'identification du bon interlocuteur
- Elaborer et distribuer des supports de sensibilisations spécifiques
- Développer une approche intégrée entre les risques naturels et les risques technologiques
- S'assurer de la participation des CMI et CMA lors de l'élaboration des PPR
- Disposer de dispositifs de financements adéquats
- Avoir une charte collective de prise en compte des risques
- Communiquer avec les réseaux d'entreprises afin qu'ils expriment leurs attentes vis à vis de la prévention des risques
- Rendre accessible aux entreprises le levier des 80% du fond Barnier pour réduire la vulnérabilité face aux risques
- Mettre en place un label ou une étiquette performance pour les entreprises prenant en compte la prévention aux risques
- Travailler sur une meilleure assurabilité des exploitants agricoles



- Partager les connaissances et vulnérabilité, et les retours d'expériences au travers des réunions à l'échelle du territoire
- Identifier et centraliser les entreprises les plus à risques au sein d'une base de données nationale afin d'accélérer les processus d'aide en cas de catastrophes naturelles
- Mettre en place une aide psychologique pour une reprise accélérée de l'activité suite à une catastrophe

DEUXIEME PARTIE

Concernant l'atelier A – Communication et Interdépendance :

« Quelle articulation entre le public et le privé ? »

- Mise en place de labels récompensant les initiatives d'acteurs économiques concernant la prévention des risques ou la protection de l'environnement
- Impliquer les pouvoirs publics (mairie par exemple) pour l'information des entreprises sur les risques des zones ou quartiers exposés
- Impliquer les CCI qui peuvent jouer un rôle de relais avec les acteurs économiques
- Organiser des exercices à l'échelle des territoires et regroupant des acteurs publics et privés
- S'appuyer sur des relais de proximité et faire le relais entre public et privé (faire le lien avec les CCI comme interlocuteurs, les EPCI, les syndicats des bassins versants)
- Promouvoir des partenariats pour les diagnostics et les autodiagnostic
- Proposer des accompagnements par des tiers (professionnels du risques) qui ont le recul et la connaissance nécessaire
- Professionnaliser un métier de diagnostiqueur et former les professionnels du bâtiment
- Mettre en place un guichet unique pour répondre aux questionnements

« Comment lever les freins pour faciliter l'accès à l'information ? »

Quelques freins identifiés durant les discussions de groupe :

- Faible conscience des risques, sauf dans l'agriculture qui est fréquemment exposée aux risques
- Manque de données ou difficulté de compréhension des données par les entreprises
- Pas d'existence de supports de communication spécifiques
- Mauvaise ou absence de compréhension des phénomènes (plus particulièrement TPE, PME), absence de supports clairs, de relais
- Méconnaissance des enjeux assurantiels, du champ effectivement couvert par les clauses assurantielles
- Echelle de temps de l'activité économique difficilement conjugable avec la gestion de l'aléa

Comment les lever ?

- Disposer d'outils de synthèse des données ergonomiques (cartographies, plateforme en ligne...)
- Connaître le système d'alerte national et local (sirène, radios, lieu d'évacuation...)
- Organiser des visites, des journées portes ouvertes, des partages des leçons apprises (REX)
- Intégrer la question des risques dans le CSE (ex CHSCP)
- Promouvoir les outils existants comme Vigicrues et promouvoir la culture du risque en entreprise
- Profiter de l'exercice « alerte incendie » annuel pour rappeler les consignes pour les autres aléas
- Faire des PPMS pour les entreprises
- Connaître et faire le lien avec les PCS et avoir des DICRIM adaptés aux industriels
- Empêcher de reconstruire à l'identique pour assurer plus de résilience et d'adaptation aux conséquences du changement climatique

« Comment les acteurs économiques peuvent participer à une meilleure formation ou sensibilisation ? »



- Journée de sensibilisation et de prise de conscience du risque et diffuser des messages de sensibilisation choc (type sécurité routière)
- S'inspirer de ce qui fonctionne et de ce qui est le mieux connu (exemple : incendie)
- Favoriser la diffusion d'information préventive et l'affichage sur les risques dans les ERP et les entreprises
- Inciter les entreprises à intégrer la prévention des risques dans leur chartre qualité
- Appuyer la formation des bureaux d'études, les architectes et différentes professions aux risques
- Promouvoir le métier de diagnostiqueur

Concernant l'atelier B - Mode dégradé, retour à la normale :

« Quelles organisations, quels moyens, quelles conditions pour les services ou un démarrage en mode dégradé ? »

- Importance d'utiliser la mutualisation des moyens et mettre en place une organisation temporaire individuelle et collective en cas de crise ou de mode dégradé
- Avoir un site alternatif de repli en cas d'inondations
- Définir des missions prioritaires en cas de crise et faciliter le télétravail
- Promouvoir la solidarité professionnelle locale / par quartier
- Promouvoir la mise en place de simulation pour une mise en situation en amont afin d'être mieux préparé en cas de crise
- Se poser la question du maintien de l'activité dans une zone à risque en cas de situation de crise ou quand les chocs arrivent de façon récurrente
- Importance d'avoir un diagnostic actualisé des vulnérabilités, et d'avoir un état des lieux des ressources humaines (contacts de salariés et capacité de se rendre au travail), des finances, des stocks, de l'accès à l'électricité en cas de coupure...
- Tirer les enseignements de la crise pour reconstruire différemment
- Ne pas oublier la dimension psychologique de la catastrophe pour les salariés ou pour l'activité de l'entreprise
- Attendre l'avis des experts sur les conditions sanitaires et sécuritaires du bâtiment avant de reprendre l'activité
- Prioriser les parts de l'activité à remettre en état en premier (le redémarrage doit être pensé en amont)
- Prévoir en amont le lieu de délocalisation de l'activité en cas de catastrophes ou d'activité dans des zones à risques
- Avoir des plans, les connaître et les avoir testés pour connaître les vulnérabilités à travailler en amont de la crise
- Avoir une check-list sectorielle de retour à la normale
- Avoir un plan de continuité adapté et participer à des exercices de simulations
- Instaurer un jour de congés pour les entreprises en cas de catastrophe pour éviter les déplacements des salariés

« Comment intéresser les entreprises ? »

- Diffuser des spots de sensibilisation chocs
- Profiter des réunions des clubs professionnels pour parler des risques
- Imposer un diagnostic lors de l'achat et la location
- Faire de la démarche de résilience un label commercial
- Promouvoir les sensibilisations par simulateur 3D pour se rendre compte du risque de montée des eaux dans les locaux de l'activité économique
- Avoir des bonus assurantiels, plus de subventions ou de crédits d'impôts pour les entreprises qui font des diagnostics et des travaux qui y sont associés



- Valoriser, vis-à-vis des tiers, la démarche prévention en l'intégrant dans la charte qualité des entreprises
- Intégrer les acteurs privés dans la phase amont de l'élaboration des PAPI
- Considérer la résilience comme un atout commercial, le risque comme une opportunité économique et raisonner en rentabilité de la prévention plutôt qu'en risques et vulnérabilité afin de convaincre
- Faire évoluer la réglementation